



## **LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE**

Aux représentants des médias

### **Seconde projection annuelle des comptes 2011**

## **Des recettes supplémentaires qui bénéficieront à l'ensemble des communes du canton**

La projection des comptes basée sur les charges et les revenus comptabilisés au 31 août 2011 confirment les éléments mis en exergue lors de la première projection annuelle, à laquelle il est renvoyé. Pour rappel, les éléments les plus marquants étaient, d'une part, la hausse du produit de l'impôt sur les personnes morales (24 millions de mieux que le budget) et, d'autre part, la baisse de celui des personnes physiques (2,7 millions).

La nouvelle loi sur la fiscalité des personnes morales, acceptée massivement par le peuple neuchâtelois le 19 juin dernier, prévoit un mécanisme provisoire de répartition des surplus de recettes provenant des entreprises. Ce montant, qui profitera à l'ensemble des autres communes du canton, peut aujourd'hui être évalué pour notre ville : net, il représente environ 8 millions de francs. Conformément au principe d'échéance, il doit être comptabilisé en 2011.

Compte tenu de ce nouvel élément, l'excédent de l'exercice devrait s'élever à 8,5 millions environ, hors amortissements extraordinaires.

Neuchâtel, le 17 octobre 2011

LE CONSEIL COMMUNAL

## Ecart par nature

(- = amélior. / + = aggrav.)	Estimations 2011	Budget 2011	Ecart	En %
<b>CHARGES</b>				
Charges de personnel	95'754'700	97'309'200	-1'554'500	-1.6%
Biens, services et march.	51'073'800	49'395'500	1'678'300	3.4%
Intérêts passifs	12'597'500	13'396'600	-799'100	-6.0%
Amortissements	17'781'400	18'355'400	-574'000	-3.1%
Dédommag. à collectivités publ.	13'930'200	13'329'600	600'600	4.5%
Subventions accordées	49'453'700	39'082'500	10'371'200	26.5%
Attrib. aux financ. spéciaux	1'298'800	1'408'500	-109'700	-7.8%
Imputations internes	23'112'300	24'929'500	-1'817'200	-7.3%
Total	265'002'400	257'206'800	7'795'600	
<b>REVENUS</b>				
Impôts	-154'795'800	-137'314'000	-17'481'800	12.7%
Patentes et concessions	-42'700	-42'900	200	-0.5%
Revenus des biens	-26'383'500	-26'236'900	-146'600	0.6%
Contributions	-47'350'000	-47'011'500	-338'500	0.7%
Part à des recettes cantonales	-2'440'000	-2'640'000	200'000	-7.6%
Dédommag. de collectivités publ.	-6'368'600	-6'275'500	-93'100	1.5%
Subventions acquises	-11'965'300	-10'889'100	-1'076'200	9.9%
Prél. aux financ. spéciaux	-1'042'400	-1'868'400	826'000	-44.2%
Imputations internes	-23'112'300	-24'929'500	1'817'200	-7.3%
Total	-273'500'600	-257'207'800	-16'292'800	
<b>EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>-8'498'200</b>	<b>-1'000</b>	<b>-8'497'200</b>	